



Règlement

« Ça te dit Night Fever 2021 »

Article 1 - ORGANISATION :

La « **Ça te dit Night Fever 2021** » est organisée par l'association Vik'Azim Caen le samedi 9 janvier 2021. Les Vikings Azimutés renouvellent l'organisation d'un **raid d'orientation par équipe et en seminocturne**. Plusieurs nouveautés vont permettre aux plus fidèles concurrents de se laisser encore surprendre....

Le principe de la « **Ça te dit Night Fever 2021** » est de trouver un maximum de balises préalablement placées en milieu naturel par l'organisation. Chaque concurrent dispose de différentes cartes d'orientation mais l'équipe ne peut se séparer.

La « **Ça te dit Night Fever 2021** » a fait l'objet d'une déclaration en préfecture et dispose donc de toutes les autorisations administratives nécessaires.

Article 2 - PARTICIPATION et DEFINITION :

2.1 Cette année, **trois formules « compétition »** avec classement sont proposées ainsi que **deux formules « loisirs »**, sans classement ni chronométrage :

Courses nocturnes

ATTENTION : Ces horaires sont susceptibles d'être modifiés en fonction de la situation sanitaire

- 3 circuits compétition comptants au challenge des raids d'orientation normands 2020/ 21

Circuits	Temps Approximatif	Accueil au stade Henry Jeanne de Bayeux	Briefing stade Henry Jeanne de Bayeux	Départ selon votre numéro d'équipe à partir de :
Trotteur	1h	16H30	17H45	18H00
Orienteur	2h	16H00	17H15	17H30
Le circuit raideur se fera exceptionnellement en deux étapes, avec prologue en forêt de Cerisy				
Raideur	3h	Accueil en forêt de Cerisy à 14h	Première étape en forêt de Cerisy à partir de 14h30	Seconde étape dans Bayeux Départ du stade Henry Jeanne

- 2 circuits Loisir sans classement ni chronométrage (pas besoin de certificat médical)

Circuits	Longueur Approximative	Accueil au stade Henry Jeanne de Bayeux à partir de	Départ libre à partir de :
Découverte	4 km	17h00	18h00
Bayeusaine	8km	16H30	17h30

2.2 Pour les formules « compétition », la « **Ca te dit Night Fever 2021** » est ouverte à toutes les personnes en bonne condition physique, âgées d'au moins 11 ans le jour de l'inscription. La formule **Trotteur** est ouverte aux jeunes accompagnés d'un adulte à partir de 11 ans.

Pour la participation aux formules « Loisir » il n'y a pas de limite d'âge, mais aucun mineur ne pourra participer sans être accompagné d'un adulte.

Pour tous les participants mineurs : autorisation parentale signée des parents à fournir au plus tard lors du retrait du sac de course

Le tableau ci-dessous indique l'âge minimal pour pouvoir participer à chaque course

Circuits	Age minimum hors FFCO (avec un majeur minimum)	Age minimum licenciés FFCO (sans accompagnement d'un majeur)
Trotteur	11 ans	À partir de H/D 14 (né en 2008 ou avant)
Orienteur	16 ans	À partir de H/D 16 (né en 2006 ou avant)
Raideur	18 ans révolus	18 ans révolus

2.3 Pour les formules « compétition », la « **Ca te dit Night Fever 2021** » est ouverte aux équipes comprises entre 2 et 4 personnes. Pour des questions de sécurité, aucun concurrent n'est autorisé à prendre le départ seul.

2.4 Pendant la course, chaque équipe est en autonomie totale (eau, nourriture, matériel, tenues vestimentaires, etc.)

2.5 Chaque équipe engagée doit respecter le code de la route, les instructions de sécurité et les décisions émises par l'organisateur de l'épreuve.

2.6 Les concurrents autorisent l'organisation à utiliser à des fins promotionnelles toutes les images TV, vidéos et photos réalisées par l'ensemble des médias présents durant la « **Ca te dit Night Fever 2021** ».

2.7 Les informations d'ordre « logistique » (lieux et horaires des départs, etc....) seront régulièrement actualisées sur notre site internet (<http://www.vikazim.fr>). Les concurrents s'engagent à le consulter pour obtenir les dernières infos.

Article 3 - MODALITES D'INSCRIPTION :

A. Circuits Compétition

3.1 L'inscription se fera par internet, via le prestataire Adeorun. Toutes les informations seront disponibles sur le site **vikazim.fr**.

La saisie des données administratives, la transmission des licences ou des certificats médicaux ainsi que le paiement se feront via internet, sur le site <https://adeorun.com>. Le suivi du traitement des dossiers sera accessible depuis le site d'**adeorun**.

Les concurrents devront s'assurer de la conformité de leurs certificats médicaux avant de s'inscrire.

3.2 Certificat médical :

Condition obligatoire pour participer :

- être titulaire d'une licence FFCO 2021
- ou fournir un certificat médical, datant de moins d'un an au jour de la course, de non contre-indication médicale à la **pratique de la course d'orientation en compétition** ou **du sport en compétition**. Un modèle de certificat est disponible sur notre site.

Le concurrent est seul responsable des informations et des documents qu'il fournit lors de la phase d'inscription. Dans le cas où le concurrent ne dispose pas, au jour de la course, de certificat médical ou de licence valide, il se verra refuser la participation à l'épreuve, sans pouvoir pour autant prétendre à un quelconque remboursement.

3.3 L'inscription comprend pour chaque concurrent :

- un Pass'orientation délivré par la FFCO pour les non-licenciés
- un lot technique
- les cartes d'orientation (une pour chaque concurrent)
- un ou plusieurs doigts électroniques SportIdent par équipe
- une fiche de résultats par équipe

3.4-Les tarifs d'inscription:

Tarifs des courses :

Circuits Chronométrés	Tarifs par personne
Trotteur	13€
Orienteur	17 €
Raideur	19 €

Remises non cumulables	Remises
Licenciés FFCO	2 €
Enfant âgé de -14ans	2 €

A ces tarifs s'ajoutent les frais de service retenus par le prestataire d'inscription Adeorun : 0,74€ + 2,5 % du prix de l'inscription.

Prévoir un chèque de caution de 60 € pour le prêt du doigt électronique

B. Circuits Loisir

3.5 L'inscription se fera par internet, via le prestataire Hello Asso. Toutes les informations seront disponibles sur le site **vikazim.fr**.

La saisie des données administratives, la transmission des autorisation parentales ainsi que le paiement se feront via internet, sur le site **https://www.helloasso.com**. Le suivi du traitement des dossiers sera accessible depuis le site **www.vikazim.fr**.

Aucun certificat médical n'est requis pour la participation aux circuits Loisir.

3.6 L'inscription comprend pour chaque concurrent :

- un Pass'orientation délivré par la FFCO pour les non-licenciés
- les cartes d'orientation : une pour chaque concurrent (sauf tarif famille, 2 cartes uniquement par équipe)
- un doigt électronique SportIdent par équipe
- une fiche de résultats par équipe
-

3.7-Les tarifs d'inscription:

Tarifs des courses :

Circuits Non Chronométrés	Tarifs par personne / par famille (2 cartes-même nom)
----------------------------------	--

Découverte	9,25€ / 23,50€
Bayeusaine	9,25€ / 23,50€

Remises non cumulables	Remises
Licenciés FFCO	2 €
Enfant âgé de -14ans	2 €

A ces tarifs s'ajoutent les dons facultatifs pour le prestataire d'inscription Hello Asso

Prévoir un chèque de caution de 60 € pour le prêt du doigt électronique

Article 4 - ASSURANCES :

4.1 Organisation: L'association Vik'Azim, du fait de son affiliation à la FFCO, est couverte auprès de la Maif, par un contrat d'assurance garantissant sa responsabilité civile d'organisateur et celle de ses adhérents.

4.2 Par le fait de s'inscrire, chaque participant déclare être conscient des risques inhérents à la pratique de la course d'orientation en milieu naturel et en compétition.

Chaque participant s'engage à respecter les consignes données lors du briefing d'avant course durant l'épreuve.

Chaque participant s'engage à renoncer à tout recours, de quelque nature qu'il soit, contre l'organisation pour tous les dommages (accident, blessure, vols, dégâts sur les biens personnels ou autre), se produisant au cours de l'épreuve ou dans le cadre de celle-ci.

Chaque participant s'engage à ses risques et périls, atteste qu'il est couvert par une responsabilité civile personnelle, qu'il est apte à la pratique des Activités Physiques de Pleine Nature.

4.3 Les concurrents, en s'inscrivant via internet, attestent avoir lu ce règlement.

4.4 Le respect de la nature et de l'environnement sont des valeurs essentielles dans le cadre d'un raid nature, par son inscription chaque participant s'engage donc à n'abandonner aucun déchet, matériel usagé,... de quelque sorte que ce soit, derrière lui. Tout contrevenant sera immédiatement exclu et tenu civilement responsable en cas de plaintes : des autorités locales, ONF, services de l'Etat ou des propriétaires privés.

Article 5 - SECURITE

Les concurrents s'engagent :

- à assister au briefing d'avant-course et en respecter les consignes,
- à porter assistance aux personnes en danger,
- à respecter le code de la route
- à respecter le protocole sanitaire Covid-19 mis en place par l'organisation
- à avertir l'organisation en cas d'abandon.

Tout participant inscrit sera responsable des accidents qu'il provoque.

Article 6 - EQUIPEMENT OBLIGATOIRE :

Par équipier :

- 1 tenue vestimentaire adaptée avec une chasuble réfléchissante
- 1 sac à dos contenant eau + alimentation suffisante pour autonomie □ 1 frontale

Par équipe :

- un téléphone portable
- une couverture de survie

- une boussole
- un chèque de caution de 60€ pour le doigt électronique SI

Article 7- PENALITES et DISQUALIFICATIONS :

- Pollution ou dégradation manifeste des sites (disqualification)
- Abandon (disqualification)
- Usage de produits et procédés dopants (disqualification)
- Non respect du code de la route et/ou des injonctions données par les bénévoles signaleurs (disqualification).

Article 8 – ABANDON :

8.1 En cas d'abandon sur le parcours, l'équipe s'engage à en avertir immédiatement l'organisation à l'aide des numéros de téléphone donnés sur la feuille de route.

Article 9 - ANNULATION/REMBOURSEMENT :

9.1 Aucun remboursement ne sera effectué à partir du 1^{er} janvier 2021.

9.2 L'organisation se réserve le droit, pour des raisons de sécurité, de modifier le contenu et le règlement de l'épreuve.

9.3 En cas d'annulation liée à la COVID, les inscriptions seront remboursées moins les frais liées à la gestion des inscriptions (~1€).

9.4 L'organisation se réserve le droit d'annuler en dernière minute l'épreuve en cas de mauvaises conditions météo (**vigilance orange ou rouge** émise par MétéoFrance). **Les concurrents ne pourront alors prétendre à aucun remboursement dans ce cas.**

Article 10 – CLASSEMENTS

10.1 Pour les différentes formules « compétition », il y aura 3 classements : féminin, mixte et masculin. Les organisateurs s'autorisent à récompenser les différents podiumistes.....mais on ne sait pas encore comment !

10.2 Le classement est effectué au temps avec pénalités de temps pour balises manquantes et dépassement de barrière horaire.

Acceptation du présent règlement : le fait de s'inscrire signifie que le concurrent accepte sans réserve le présent règlement et s'engage à respecter le protocole sanitaire mis en place (protocole Covid-19).

Les Vikings Azimutés

Protocole sanitaire relatif au COVID19

lors de l'organisation de la « Ca te dit Night Fever 2021 »

Ce protocole sanitaire a été réalisé en prenant pour appui :

- le Décret n° 2020-860 du 10 juillet 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans les territoires sortis de l'état d'urgence sanitaire et dans ceux où il a été prorogé modifié par plusieurs autres décrets successifs. .
- les préconisations de la FFCO (fédération française de course d'orientation) du 23 septembre 2020.

<http://www.ffcorientation.fr/actus/2020/09/23/preconisations-des-activites-de-co-5eme-phase/>

L'événement

Il fait l'objet d'une déclaration préalable au préfet du département. Le préfet de département est habilité à interdire ou à restreindre, par des mesures réglementaires ou individuelles, les rassemblements, réunions ou activités lorsque les circonstances locales l'exigent.

La transmission de toutes les informations nécessaires aux participants seront disponibles sur le site internet de l'organisation (<http://vikazim.fr/>) et rappelé à l'accueil et au départ.

Les gestes barrières :

- se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon ou par une friction hydro-alcoolique ;
- se couvrir systématiquement le nez et la bouche en toussant ou éternuant dans son coude ;
- se moucher dans un mouchoir à usage unique à jeter dans une poubelle;
- éviter de se toucher le visage, en particulier le nez, la bouche et les yeux;
- Les masques doivent être portés systématiquement dès lors que les règles de distanciation physique ne peuvent être garanties. Toutes les personnes de onze et plus sont concernées, sauf dans les cas mentionnés par décret et hors pratique sportive.

L'affiche sur les gestes barrières sera communiquée dans nos communications précédant l'événement (mails, site internet) et sera affichée dans les zones d'accueil et d'arrivée des participants.

Du savon sera à disposition à chaque point d'eau. Du gel hydroalcoolique sera mis à disposition dans les zones d'accueil et d'arrivée, au départ et à l'arrivée.

Le port du masque et/ou d'une protection du visage par écran plastique transparent couvrant rigide permettant une bonne respiration et évitant le contact des mains avec le visage, sera à porter avant et après la pratique, dans les zones d'accueil et d'arrivée (GEC) pour toute personne de plus de onze ans.

La salle d'accueil

Les vestiaires ne seront pas mis à disposition des participants, ils en seront informés avant de venir.

Aucune inscription ne se fera sur place. Les paiements se feront en ligne à l'avance.

Aucun ravitaillement solide et liquide ne sera proposé aux participants avant, pendant et après la course. Il ne sera pas proposé de « café d'accueil », ni de ravitaillement en eau, les participants seront en autosuffisance.

L'accueil des capitaines d'équipe se fera sous le hall couvert du stade Henri Jeanne (Boulodrome). Un marquage de distanciation sera mis au sol au niveau. Un seul membre par équipe viendra chercher le sac de course pour retirer le matériel destiné à son équipe (sacs, doigt électronique).

Les bénévoles seront tenus à distance au-delà d'1m des participants. Le port du masque leur sera demandé. Ils disposeront de matériels personnels.

Le matériel

Les participants participeront à l'événement avec leur matériel personnel, sauf :

- un doigt électronique par équipe qui sera désinfecté avant et après l'événement.
- Une carte papier par participant qui sera conservée par chaque participant.

Le départ

En fonction de la situation sanitaire les horaires de départ des parcours et des équipes seront échelonnés afin de conserver un espace permanent entre les équipes. La gestion des horaires de départ sera organisée conjointement entre Vikazim et la mairie de Bayeux afin de ne prendre aucun risque.

L'arrivée

Une zone d'arrivée assez large permettra de se doubler, à 2 m d'écart. Plusieurs boîtiers «arrivée» seront à disposition et suffisamment espacés (de 3 m, de façon à ce que plusieurs coureurs puissent arriver en même temps).

A la GEC (gestion électronique des courses correspondant à la validation des postes) un couloir assez long permettant la distance d'1 m minimum entre 2 personnes sera

matérialisé. Un seul membre de l'équipe pénétrera dans ce couloir pour procéder à la lecture puis au retour du doigt électronique.

Afin d'éviter les attroupements, les scores ne seront pas projetés sur écran. Les participants pourront voir leur score en temps réel via un réseau wifi qui sera mis en place par l'organisation.

Les bénévoles

Il leur sera demandé de venir avec leur matériel personnel : masque, gel hydroalcoolique, tenues vestimentaires, gilets de sécurité, sacs...

Une information des règles sanitaires de l'événement leur sera transmis avant l'événement et rappelé lors du briefing des bénévoles.

L'engagement des participants

Lors de leur inscription, il sera demandé à chaque participant de s'engager à :

- à respecter les gestes barrières sur les lieux de l'événement et veiller à se laver les mains régulièrement.
- avoir effectué une consultation médicale chez son médecin traitant ou médecin du sport, s'ils ont été malades COVID-19, confirmés ou non, ou s'ils ont eu quelqu'un d'atteint dans leur proche entourage.
- ne pas se présenter le jour de la course s'ils présentent l'un des symptômes de la COVID19
- prévoir individuellement savon et eau ou gel hydro-alcoolique pour le lavage des mains sur le terrain.
- éviter tout contact des mains avec le visage. Pour ce faire il sera recommandé de s'attacher les cheveux ou de porter un bandeau, ...
- garder une distance minimum de 2 m avec les autres participants.
- ne pas stationner aux postes, se décaler du poste pour lire la carte si besoin.
- éviter tout contact avec le matériel commun (jalons, balises, piquets, boîtiers de chronométrage), poinçonnage au doigt électronique.

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES

